

Résumé de l'évaluation finale - 01.03.18-28.02.21 « Programme de soutien à la formation »

Objectifs

L'objectif général du projet est de permettre aux mamans adolescentes et jeunes adultes de débiter ou de poursuivre une formation et de la réussir dans le but de réduire leur risque de précarité. Le présent rapport parle des mamans, mais les papas ne sont pas exclus de la prestation. Le programme se décline en trois sous-objectifs :

1. Mettre en place les conditions préalables à la reprise d'une formation des mamans de moins de 25 ans ;
2. Réduire les risques de rupture des mamans en formation ;
3. Développer la confiance en soi et la détermination du public-cible à terminer une formation.

Quelques chiffres : résultats quantitatifs

Programme de soutien à la formation 01.03.18-28.02.21

PSF	Dossiers ouverts	Clôturés	Suspensions	Réussites formation	Total actifs	Pourcentage actifs
Fribourg	57	19	4	4	30	46,9%
Vaud	21	6	0	1	14	21,9%
Valais	10	7	0	3	0	0,0%
Neuchâtel	6	4	0	0	2	3,1%
Jura	4	0	0	0	4	6,3%
Berne	2	1	0	0	1	1,6%
Genève	15	0	2	0	13	20,3%
Total	115	37	6	8	64	100%

Répartition par programme 01.03.18-28.02.21

PSF	PSF 1	PSF 2	PSF 1 + 2	Clôtures PSF1	Clôtures PSF 2
Fribourg	25	25	7	11	8
Vaud	5	13	3	1	5
Valais	6	4	0	6	1
Neuchâtel	2	4	0	1	3
Jura	1	3	0	0	0
Berne	2	0	0	0	1
Genève	4	11	0	0	0
Total	45	60	10	19	18
Total pour contrôle	Ouverts	115		Clôtures	37

Age des participants à l'ouverture du dossier

Age	15-18 ans	19-20 ans	21-25 ans	plus de 25 ans	Total
Fribourg	9	9	25	14	57
Vaud	3	9	8	1	21
Valais	1	3	5	1	10
Neuchâtel	1	2	1	2	6
Jura	1	1	2	0	4
Berne	0	1	1	0	2
Genève	3	3	9	0	15
Total	18	28	51	18	115

Causes des interruptions de PSF

PSF	1	%	2	%
Situation difficile / inconnue	13	24%	6	10%
santé / décès bébé	2	4%	3	5%
pas besoin de suivi	4	7%	7	12%
arrêt formation	0	0%	2	3%
Total	19	35%	18	30%

Réussites de formation (8)

- CFC : 5
- HES : 3

Clôtures de contrat (37)

Clôtures de dossiers en PSF 1 : 19 (évaluation intermédiaire (EI) : 2). Souvent, il s'agit de jeunes mamans qui n'étaient pas prêtes à entrer dans une démarche de formation ou qui n'ont pas donné de nouvelles (13 situations difficiles ou raison inconnue). La majeure partie vivait dans une certaine précarité et un grand réseau de professionnels les entourait (assistants sociaux, curateurs, intervenants en protection de l'enfant, etc.). Nous pensons à deux hypothèses combinables : le fait d'éviter d'avoir encore un professionnel de plus et la peur de ne pas réussir la formation. De plus, ces jeunes mamans sont souvent en conflit avec leur famille. Avoir démarré avec nous un projet personnel leur ouvre parfois des portes pour le futur. Des clôtures ont eu lieu pour d'autres raisons : 2 fois par problème de santé ou décès du bébé et 4 fois parce que tout allait bien et que le projet de formation continue sans le PSF. Le taux d'échec des situations PSF1 qui n'ont pas abouti pour des raisons autre que l'autonomie ou des raisons de santé s'élève à 24%. Nous avons actuellement moins de suspensions de programme, parce que nous prenons un plus grand soin au démarrage.

Clôtures de dossiers en PSF 2 : 70 (EI : 28), dont 10 (EI :7) qui ont commencé par un PSF 1 et qui ont terminé durant le PSF2. Nous avons clôturé 18 situations avant l'obtention du diplôme, dont 7 parce que le suivi n'était pas nécessaire, mais la formation se poursuit. On dénombre 6 arrêts par situation difficile ou raison inconnue, 3 par problème de santé ou décès du bébé et enfin, 2 par interruption de la formation. Certains ont juste besoin de quelques entretiens pour débiter et ensuite ont les ressources pour continuer seuls. D'autres fois, il y a trop de professionnels dans la situation. Nous avons aussi été confrontés à des fonctionnements qui ont posé problèmes, sans possibilité actuelle d'évolution.

Suspensions du PSF : 6 situations (EI : 2). La suspension est une pause du programme avec intention de reprendre ultérieurement le projet. Les causes sont les suivantes : ressentir de la pression du réseau et de la famille pour poursuivre des études alors que la jeune maman n'a pas de motivation, faire le choix de gagner de l'argent en travaillant avant de se lancer dans une formation, ne pas avoir assez de motivation et d'assiduité pour suivre des études tertiaires.

Contrats en cours au 28.02.21 en Romandie : 64

Nous avons projeté 50 contrats signés en 3 ans. Nous en sommes à 115 dont 64 encore actifs.

Les effets sur le terrain : résultats qualitatifs

« L'association JeunesParents m'a beaucoup aidée à trouver des objectifs pour pouvoir avancer dans la vie avec mes deux enfants merveilleux. J'ai pu trouver une formation qui me laisse le temps d'étudier, de m'occuper de mes enfants et aussi de pouvoir travailler à côté. Le fait de devoir prendre rendez-vous de temps en temps est vraiment bien pour rester motivée sur ces objectifs et m'aide beaucoup à faire les choses pour que tout aille bien. Merci à l'assistante sociale pour toute son aide et son écoute. »

Participante du PSF1

Qu'est-ce que concrètement JP fait pour réduire les risques de rupture ?

« Je suis une maman séparée avec 2 filles. J'avoue que c'était vraiment difficile surtout parce que je n'avais pas un travail fixe. J'ai voulu alors changer de boulot et je me suis dit c'est vrai que c'est dur mais pourquoi pas se relancer dans les études pour avoir au moins un CFC. De base chez moi en Guinée, j'ai fait Économie et Gestion à l'université, mais malheureusement je n'ai pas pu terminer mes études. Alors un jour que je faisais des recherches sur internet je suis tombée sur l'Association JeunesParents. J'ai rencontré la Fondatrice, Mme Karine Demierre, je lui ai expliqué un peu ma situation. Elle a eu l'immense plaisir de m'aider et de m'accompagner dans mes démarches. Ensuite, je lui ai dit : vu que je ne pourrai pas finir mes études j'aimerais faire un apprentissage et je me suis dit pourquoi pas en Pharmacie. J'ai fait 5 stages et une pharmacie m'a retenue. Ma 1ère année a été très dure parce que j'avais arrêté les études depuis 10 ans. Mais je suis arrivée à remonter la pente heureusement. L'association JeunesParents m'a vraiment soutenue et grâce à elle aujourd'hui je suis en 2ème année. Et je suis vraiment contente du progrès que je fais avec eux car ils me soutiennent énormément dans tous mes petits soucis moi et mes 2 filles. Je ne cesserais de vous remercier. » Participante PSF 1 + 2

« L'association JeunesParents, nous a apportés des soutiens ponctuels et un suivi dans nos démarches administratives, dans notre conciliation entre vie familiale et vie estudiantine. Et aussi beaucoup d'écoute et de soutien moral en tant que jeunes parents. » Couple participant PSF 1 + 2

« J'ai rencontré l'association JeunesParents alors que je n'avais pas encore pris la décision ou non de garder mon enfant. Autour d'un café, j'ai pu discuter avec la responsable, qui a une grande expérience de vie et a elle-même été une jeune maman. Ces échanges m'ont rassurée et m'ont permis de voir les choses différemment. J'aime beaucoup l'attitude posée et respectueuse de l'équipe, qui est là pour aider par l'écoute, les conseils, le coaching, la présence... sans oublier le carnet d'adresses ! En effet, c'est grâce à une fondation dont JeunesParents m'a donné le nom que j'ai pu recevoir un financement de plusieurs mois, ce qui m'a permis de prendre sereinement la décision de garder ma fille. Maintenant, elle a 13 mois, et grâce à elle, j'en apprend tous les jours plus sur elle et sur moi-même. C'est la meilleure école de vie ! » Participante PSF2.

« Affronter cette nouvelle vie avec son lot de difficultés est très difficile lorsqu'on est seule. JeunesParents m'a permis d'être entourée de personnes ressources qui m'ont apporté un énorme soutien moral. L'assistante sociale de JeunesParents qui m'a accompagnée, a été formidable et très à l'écoute. Nous avons pu faire le point sur la situation et ainsi rationaliser une situation émotionnellement très éprouvante. J'ai pu reprendre confiance en moi et avancer plus rassurée quant à l'avenir. Je n'avais aucune formation lorsque je suis tombée enceinte et j'ai pu faire un diplôme de maturité gymnasiale qui a abouti à mon entrée à la faculté de médecine de Genève, ce qui est incroyable pour une mère célibataire. Merci infiniment à JeunesParents d'exister ! » Participante PSF 2.

En résumé et suite aux retours des participants et du réseau :

- JP apporte un soutien matériel : au niveau des affaires écoles, par exemple soutien financier pour l'achat de matériel informatique.
- JP apporte un soutien au niveau de l'orientation dans le système social : allocations, reconnaissance en paternité, éducation familiale, aide sociale, etc.
- JP apporte des informations en matière d'orientation professionnelle : elle propose des mesures de style SEMO ou Avenir 20-25 si nécessaire ou accompagne point par point dans les étapes si ces mesures ne sont pas accessibles ou non souhaitées.
- JP apporte un soutien pour effectuer concrètement les démarches : en plus de conseiller, parfois les assistantes sociales font les démarches avec les personnes ou à leur place.
- JP apporte une écoute particulière et un soutien moral durant les périodes compliquées.
- JP propose un soutien par les pairs, soit une mise en lien par région via des groupes WhatsApp. Le but est de construire un réseau d'entraide et de sortir de l'isolement.
- JP propose un suivi régulier, une aide dans l'organisation : grâce à des outils concrets comme la grille horaire.
- JP met en lien des jeunes parents avec des bénévoles qui offrent un soutien dans les tâches quotidiennes.

Qu'est-ce que JeunesParents (JP) apporte vis-à-vis du développement de la confiance en soi ?

« Lorsqu'on tombe enceinte à 20 ans, alors que ce n'était pas dans les plans, la chute peut être grande. La surprise, la panique, les doutes et les joies par rapport à ce petit bébé qui va se pointer ainsi que les craintes par rapport à l'avenir professionnel et la situation financière sont parfois difficiles à gérer. L'association JeunesParents m'a permis de rencontrer d'autres jeunes mamans qui avaient traversé une situation similaire. Grâce à elles, j'ai pu échanger au sujet de mon ressenti. Elles m'ont beaucoup soutenue et rassurée par rapport à la venue de mon fils. Avoir en exemple des jeunes mamans qui continuent leurs études, les réussissent tout en éduquant et profitant d'être avec leurs enfants est une source immense d'inspiration. »
Participante au PSF 2.

Conclusions du terrain

Motifs de prise de contact :

- Information sur les aides financières pour se former ;
- Soutien pratique pour poursuivre ou débiter une formation ;
- Aide administrative ;
- Rencontre de jeunes mamans dans la même situation ;
- Recherche d'un appartement, organisation quotidienne, garde de l'enfant et soutien pour l'arrivée 1^{er} enfant ;
- Grossesse imprévue et besoin de conseil ;
- Soutien moral et émotionnel, gagner de la confiance en soi.

Qu'est-ce qui vous a le plus aidé ?

- Suivi régulier ;
- Sortir de l'isolement / sentiment d'appartenance à un groupe ;
- Soutien moral et motivationnel ;
- Obtenir des informations utiles : administratives, financières et organisationnelles.

Que ce serait-il passé dans votre situation personnelle si JP n'avait pas été là ?

- Avortement par peur d'impossibilité de concilier parentalité et formation ;
- Manque d'organisation ;
- Arrêt des études ;
- Désordre administratif et émotionnel ;
- Manque confiance.

Quelles différences principales existent-ils entre ta situation avant l'accompagnement de JP et après ?

- Possibilité de concilier études et famille ;
- Augmentation de la confiance en soi ;
- Sortir de l'isolement ;
- Stabilité émotionnelle ;
- Être en formation.

Des propositions pour l'avenir

La crise du coronavirus a révélé à quel point les jeunes parents pouvaient être isolés et avec peu de ressources. Ainsi, nous souhaitons améliorer notre soutien à travers trois propositions.

Dès janvier 2021, nous avons engagé des **psychologues et un médiateur**. Après ces trois ans de projet, nous réalisons qu'il nous manquait des compétences spécifiques de médiation et de soutien psychologique. La collaboration entre assistantes sociales et psychologues permet de croiser les regards entre plusieurs professions et d'aller plus loin dans la réflexion. De plus, nous réalisons qu'il y a souvent des blocages ancrés que d'autres professionnels que les assistantes sociales peuvent démêler. Concernant le médiateur, il a des compétences clés lors de litiges entre les jeunes parents et leurs propres parents ou entre les jeunes parents et leur employeur.

Dans la deuxième partie de notre projet, nous avons réalisé qu'il ne suffisait pas d'un accompagnement régulier de professionnels mais que les jeunes parents avaient réellement besoin d'aide au quotidien : faire à manger, aller à la déchetterie, faire le ménage, jouer avec l'enfant lorsque le parent fait ses devoirs, etc. Il y a des jeunes qui sont bien entourés par leur famille et amis et qui peuvent compter sur eux. Par ailleurs, il y a toute une partie de notre public cible qui est plus isolée. Ainsi, nous avons mis un focus sur le développement d'un nouveau projet palliant ce manque : **« Un bénévole ressource, un parent renforcé ! »**. Nous notons que la population a été très demandeuse de pouvoir « aider » lors de cette crise. Nous en avons profité pour faire de la publicité sur les réseaux sociaux. Une bénévole gère les bénévoles et les met en lien avec les personnes qui ont besoin d'appui.

Nous notons que les jeunes parents sont demandeurs de rencontres, d'échanges, de partage de repas et d'expériences. La naissance d'un enfant peut avoir pour effet d'isoler les jeunes d'une partie de leurs amis. La création de groupes WhatsApp par région a été un bon outil pour que les parents jeunes puissent se soutenir. Les jeunes mamans ont pu se mettre en lien, constater qu'elles n'étaient pas seules dans cette même situation. Lorsqu'une d'entre elles est en baisse de régime, une autre peut la remotiver et vice-versa. Les filles en formation soutiennent celles qui vont en commencer une et les jeunes mamans conseillent les filles enceintes pour l'organisation. Tout un travail de soutien moral est entrepris par le public cible lui-même. En 2020, nous souhaitions développer le projet **« Entre pairs »** que la crise sanitaire a repoussé et que nous avons prévu de co-construire avec des parents concernés. Nous avons commencé à faire quelques séances Zoom mais le lien n'est pas le même. Nous souhaitons poursuivre ce développement le plus rapidement possible. En attendant, nous proposons systématiquement de mettre un nouveau membre en lien avec un membre de l'Association afin qu'ils puissent échanger, s'entraider et se motiver. De belles amitiés ont vu le jour.

Au vu du nombre de contrats signés et des résultats obtenus, des conclusions établies, les perspectives sont réjouissantes. Malgré cela, il s'agit toujours de trouver une certaine pérennité en intégrant des budgets cantonaux ou en recevant des soutiens financiers réguliers.

Le renouvellement du soutien de la Chaîne du Bonheur pour la période 03.2021- 03.2024 nous permettra de pérenniser nos prestations dans les cantons romands.